

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le **16 FEV. 2023**

ID : 091-219106663-20230206-CM01\_2023\_04-DE



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 01\_2023\_04

L'An deux mil vingt-trois, le 6 février, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 01/02/2023

DATE D’AFFICHAGE : 01/02/2023

Membres élus en fonction : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 19

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, Mme Isabelle ARMAND, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Joseph AFONSO, M. Hugues MASLARD, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS, Mme Virginie CORDIER, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Valéry LAURENT, M. Richard PELISSERO.

Excusé(es) représenté(es) : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND procuration à M. Igor TRICKOVSKI, M. Louis BREC procuration à M. Thierry ETIENNE, Mme Stéphanie MARTINI procuration à M. Pierre CAMBON.

Absents(es) :

Secrétaire de Séance : M. Joseph AFONSO

**OBJET** : CLASSE DE DECOUVERTE 2023 POUR LES ÉLÈVES DE CM1-CM2 : FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES FAMILLES.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 ;

VU la délibération n° DEL CM06\_2022\_066 du Conseil Municipal du 7 novembre 2022, instaurant la participation communale à la classe de découverte pour l'année 2023 pour les élèves de CM1-CM2 ;

VU la délibération n° DEL CM01\_2023\_02 du Conseil Municipal du 6 février 2023, actant la participation financière de la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jeanne CHANSON au profit de la classe découverte pour les élèves de CM1-CM2 ;

VU la délibération n° DEL CM01\_2023\_03 du Conseil Municipal du 6 février 2023, actant la participation financière des représentants des parents d'élèves de Villejust au profit de la classe découverte pour les élèves de CM1-CM2 ;

VU la proposition de devis du transport SNCF jusqu'au centre d'hébergement d'un montant de 3 102.80 euros ;

VU la participation financière de la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jeanne CHANSON d'un montant de 2500 euros ;

VU la participation financière des représentants des parents d'élèves de Villejust d'un montant de 521.30 euros ;

CONSIDERANT que le coût total du voyage s'élève à 38 074 euros ;

CONSIDERANT qu'il convient de délibérer pour fixer la participation des familles pour ce séjour et de définir les modalités de paiements ;

CONSIDERANT la présentation à la Commission Municipale du 1<sup>er</sup> février 2023 ;

Monsieur le Maire annonce que le coût total final du séjour s'élève à 25 534.20 euros après les contributions de la ville, de la coopérative scolaire et des représentants des parents d'élèves.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de :

- Fixer la participation des familles à 359.63 euros par enfants.
- Possibilité de paiements en 3 versements :

– Février 2023	1 <sup>er</sup> versement	119.87 €
– Mars 2023	2 <sup>ème</sup> versement	119.87 €
– Avril 2023	3 <sup>ème</sup> versement	119.87 €

Monsieur le Maire propose un tarif spécial fratrie, avec une réduction de 10% par enfants (soit une déduction de 35.96 euros par enfant).

- Fixer la participation des fratries à 323.67 euros par enfant.
- Possibilité de paiements en 3 versements :

– Février 2023	1 <sup>er</sup> versement	107.89 €
– Mars 2023	2 <sup>ème</sup> versement	107.89 €
– Avril 2023	3 <sup>ème</sup> versement	107.89 €

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le **16 FEV. 2023**



ID : 091-219106663-20230206-CM01\_2023\_04-DE

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

ACCEPTTE les propositions susvisées.

DECIDE de comptabiliser les recettes sur le budget communal de l'exercice 2023.

*Ainsi fait et délibéré aux  
Jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 06/02/2023*

*Le Maire,*

*Igor TRICKOVSKI*